DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

Art. **APR.7X9**

SACOBEL
SAFETY PRODUCTS

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant :

SACOBEL B.V.
Takkebijsters 15H
4817BL Breda
Pays-Bas

qui déclare que l'équipement de protection individuelle :

APR.7X9 – Tablier de soudeur cuir croûte de bovin

est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

Règlement (UE) 2016/425 – relatif aux équipements de protection individuelle

EN 11611:2015 – vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes

suite à l'examen UE de type (module B), effectué par l'organisme :

Mirta-Kontrol d.o.o
Organisme notifié n°2474

qui a établi l'attestation d'examen UE de type :

OZO193-CPT020/19

Fait à Breda, le 02/07/2019
Par Maurits KOLSTEREN, directeur général

